

# CHASSE CONTINGENTÉE

Nos **FORFAITS ORIGINAL** et **CERF** sont de **5 jours** (quelques exceptions s'appliquent selon la période)

Tous nos forfaits de chasse au gros gibier incluent le service de **CHIEN DE SANG**

Les forfaits original permettent la récolte de mâle, de femelle ou de veau (quelques exceptions s'appliquent selon la catégorie)

Pour tous les **forfaits ORIGINAL, un participant de 12-17 ans** ou un **étudiant de 18-24 ans peuvent s'ajouter sans frais** à un groupe simple à titre de 5<sup>e</sup> chasseur. **Deux participants de 12-17 ans ou deux étudiants de 18-24 ans peuvent s'ajouter sans frais** à un groupe double. Selon la capacité du chalet, **les accompagnateurs peuvent aussi s'ajouter sans frais**.

## ORIGINAL - Arme à feu (plan européen simple)

Du 15 septembre au 18 octobre - Période 1 à 8

- 1 original par groupe de 2 à 4 chasseurs
- 2 originaux par groupe de 4 à 8 chasseurs (maximum de 1 original avec bois sur le quota de 2)

**5308\$ (20 séjours offerts) - Période 1 et 8**

**5495\$ (40 séjours offerts) - Période 2 à 7**

**9342\$ (10 séjours offerts) - Période 4 à 5 (double)**

## ORIGINAL/CERF - Arc/arbaleète ou arme à chargement par la bouche

Du 20 au 24 septembre - Période 3

- 1 original par groupe de 2 à 4 chasseurs et 1 cerf par chasseur
- 2 originaux par groupe de 4 à 8 chasseurs (maximum de 1 original avec bois et 1 cerf par chasseur)

**5203\$ (8 séjours offerts)**

**8883\$ (2 séjours offerts) (double)**

## ORIGINAL - Arme à feu (plan familial) - Sans bois

Du 10 au 14 septembre et du 14 au 18 octobre

1 original par groupe de 2 à 4 chasseurs (comprenant un chasseur de 12-17 ans ou un étudiant de 18-24 ans)

NB : Original sans bois uniquement

**2749\$ (2 séjours offerts) - Période 1 à 8**

## CERF - Arme à feu (plan européen)

Du 24 octobre au 12 novembre

- Zones 101 - 102 - 103 - 104 - 106 - 113 - 114 - 118
- Groupe de 4 chasseurs minimum

**À partir de 1500\$/séjour et 314\$/chasseur supplémentaire**

À l'achat d'un séjour supplémentaire :

**1155\$/séjour et 297\$/chasseur supplémentaire**

**(Env. 48 séjours offerts)**

## CERF - Arme à feu (mini groupe)

Du 24 au 12 novembre

- Zones 107 - 108 - 129 - 126 - 127
- Groupe de 2 chasseurs minimum

**À partir de 750\$/séjour et 242\$/chasseur supplémentaire**

**(Env. 32 séjours offerts)**

### À L'ACHAT D'UN

## FORFAIT ORIGINAL

**15%**  
de réduction  
sur

Les séjours de **PÊCHE CONTINGENTÉE**  
Réservation à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022

Les forfaits **CERF**

NB : Rabais non cumulable

### FORFAITS ORIGINAL

tous nos forfaits incluent :

- **ZONE EXCLUSIVE** de chasse de 20 km<sup>2</sup> en moyenne
- **VISITE** de zone obtenez une 2<sup>e</sup> nuitée gratuite en hébergement
- Service de **CHIEN DE SANG**
- **CHAMBRE FROIDE**
- **ÉQUIPEMENT** Treuil motorisé, traineau de transport, palans et jambier

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### INSCRIPTIONS

Vous devez être âgé de **18 ans et plus** au 31 décembre 2022 et être résident du Québec pour la chasse seulement.

Votre formulaire doit être dûment rempli et signé, sans quoi il pourrait être rejeté sans préavis. Les formulaires sont limités à **30 inscriptions maximum par forfait**. Vous pouvez cocher plusieurs activités sur un même formulaire et envoyer le paiement correspondant (les photocopies sont acceptées).

Les inscriptions doivent être reçues au plus tard le **3 janvier 2023 à 12 h** à l'adresse indiquée ou par internet

Les séjours et les permis offerts sont conditionnels à l'approbation du ministre responsable des **Forêts, de la Faune et des Parcs**.

Tous les détails de nos forfaits par activité (zones, tarification) sont disponibles sur notre site internet :

[www.terfa.ca](http://www.terfa.ca)

### MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour les inscriptions envoyées par la poste, le formulaire doit être accompagné d'un chèque ou mandat poste fait à l'ordre de **Terfa ou par carte de crédit (Visa ou MasterCard)**.

Le coût est de **10 \$ par inscription ou 45 \$ pour 6 inscriptions, pour un même forfait** (taxes incluses), non remboursable.

Les tarifs mentionnés dans ce dépliant ne tiennent pas compte des taxes applicables.

En cas d'erreur administrative lors de l'inscription, le participant aura comme seul recours le remboursement des frais d'inscription.

### CHEF DE GROUPE / SUBSTITUT

L'un ou l'autre doit **obligatoirement** faire partie de l'expédition de chasse ou de pêche.

Le chef de groupe ou le substitut est **responsable des dommages** pouvant être occasionnés par ses accompagnateurs pendant la durée du séjour.

### TIRAGES

Les tirages publics ont lieu le **7 janvier 2023 dès 9 h**. Les tirages seront diffusés en direct sur notre page Facebook (Réserve faunique Duchénier). Les participants inscrits via le site web sont admissibles au TIRAGE de 250 \$ en chèque-cadeau.

### DIFFUSION EN DIRECT VIA FACEBOOK

Vous pourrez visionner les résultats en direct dans le confort de votre foyer. Le tirage sera diffusé en temps réel via Facebook (Tous les détails vous seront donnés sur la page avant l'événement.)

**L'ordinateur sélectionnera en direct les gagnants parmi les inscriptions reçues.** Les participants ayant une adresse courriel recevront les **résultats dans les 48 h suivant le tirage**. Ces derniers seront également disponibles sur le site Web. Autrement, seuls les gagnants recevront leurs résultats par la poste.

**Une personne peut gagner seulement 1 fois dans chacun des forfaits.**